

**Médecin élu au Comité Directeur : Dr Eric Pantera**

**Médecin Fédéral National : Dr Frédéric Rusakiewicz**

La Commission Médicale Nationale (CMN) de la Fédération Française Handisport constitue une commission statutaire prévue par l'annexe I-5 du Code du Sport. Elle est composée exclusivement de professionnels de santé soumis aux règles déontologiques propres à leurs professions.

La Commission Médicale Nationale participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique médicale de la Fédération. Elle contribue à garantir la sécurité et la protection de la santé des sportifs licenciés, à accompagner le développement de la performance sportive et à promouvoir une approche fondée sur les données scientifiques dans la prise en charge des sportifs en situation de handicap.

Le parasport présente en effet des spécificités médicales importantes. Les para-athlètes peuvent présenter des déficiences motrices, sensorielles ou neurologiques associées à des pathologies chroniques ou à des complications secondaires liées au handicap. Ces particularités peuvent influencer les capacités fonctionnelles, les contraintes biomécaniques et les risques médicaux associés à la pratique sportive.

Dans ce contexte, la médecine fédérale joue un rôle central dans :

- la prévention des blessures et des pathologies liées à la pratique sportive,
- l'accompagnement médical des sportifs de haut niveau
- l'évaluation de l'aptitude à la pratique sportive
- la coordination du suivi médical réglementaire
- le développement de connaissances scientifiques spécifiques au parasport

La commission médicale contribue également à la mise en œuvre du **suivi médical réglementaire (SMR)** des sportifs inscrits sur les listes ministérielles. Ce suivi constitue un élément essentiel du dispositif national de protection de la santé des sportifs.

## **Composition de la Commission Médicale Nationale**

La Commission Médicale Nationale est composée de professionnels de santé issus de différentes disciplines médicales et paramédicales, permettant une approche multidisciplinaire des problématiques de santé rencontrées dans le handisport.

Elle est actuellement constituée de :

- **Dr Eric Pantera**, médecin élu au Comité Directeur
- **Mme Nathalie Laroche**, représentante paramédicale élue au Comité Directeur
- **Dr Frédéric Rusakiewicz**, médecin fédéral national
- **Dr Claire Delpouve**, médecin coordonnateur du suivi médical réglementaire
- **M. Vincent Ferring**, kinésithérapeute fédéral national
- **Dr Dominique Hornus**
- **Dr Emmanuelle Cugy**
- **Mme Caroline Olejnik**, psychologue
- **Mme Karine Kuznicki**, assistante de la commission médicale

La commission médicale s'appuie également sur un réseau élargi de professionnels de santé intervenant lors des stages et compétitions.

Le bureau médical se réunit régulièrement afin de :

- suivre les actions médicales fédérales
- analyser les problématiques de santé rencontrées par les sportifs
- adapter les orientations stratégiques de la politique médicale fédérale
- accompagner la mise en œuvre du règlement médical

Les réunions du bureau médical sont organisées majoritairement en visioconférence afin de faciliter la participation des différents membres.

## **Structuration nationale du réseau médical**

La Fédération Française Handisport s'appuie sur un réseau national de professionnels de santé impliqués dans l'accompagnement des sportifs.

Ce réseau constitue un élément essentiel du dispositif fédéral permettant d'assurer :

- la protection de la santé des sportifs
- la prévention des blessures
- la prise en charge médicale lors des compétitions
- la continuité du suivi médical des athlètes

La structuration de ce réseau repose sur plusieurs niveaux d'intervention :

- médecins des équipes de France
- médecins régionaux
- médecins agréés
- kinésithérapeutes
- infirmiers et aides-soignants

La coordination de ce réseau constitue un enjeu majeur pour garantir l'homogénéité des pratiques médicales et la qualité du suivi des athlètes.

### **Médecins des équipes de France**

La Fédération compte actuellement **9 médecins référents de disciplines sportives**.

Les médecins de disciplines jouent un rôle essentiel dans la prise en charge des sportifs de haut niveau. Ils assurent le suivi médical des athlètes, notamment en lien avec les blessures et les risques spécifiques propres à chaque discipline. Leur mission comprend l'évaluation de l'aptitude à la participation aux compétitions, en tenant compte des pathologies ou handicaps éventuels, ainsi que la mise en place d'actions de prévention adaptées aux contraintes et aux exigences de leur sport.

Par leur expertise spécifique, ils veillent à la sécurité, au bien-être et à la santé des athlètes, tout en contribuant activement à la prévention des risques. L'accès à la plateforme médicale **Askamon** facilite ce suivi et la coordination des informations médicales.

Les disciplines ne disposant pas de médecin référent peuvent s'appuyer sur la Commission Médicale Nationale (CMN) pour un accompagnement adapté en fonction des besoins.

Les médecins de disciplines jouent également un rôle clé dans la communication entre les athlètes, les entraîneurs et les équipes médicales, contribuant ainsi à une prise en charge globale et coordonnée.

### **Médecins régionaux**

Les médecins régionaux constituent les instances territoriales de la médecine fédérale au niveau local.

Ils assurent des missions de prévention et veillent à la bonne application des recommandations fédérales en matière de santé et de pratique sportive. À ce titre, ils représentent des relais essentiels pour l'organisation sanitaire des événements fédéraux sur leur territoire, en lien avec les ligues régionales et les acteurs locaux.

En 2025, la Fédération compte 11 médecins régionaux, dont 2 en région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA).

Certaines régions restent toutefois à couvrir, notamment le Centre-Val de Loire, le Grand Est et l'Île-de-France. Le développement et le renforcement de ce réseau territorial constituent un enjeu stratégique majeur pour les années à venir, afin d'assurer une couverture homogène du territoire et une qualité optimale du suivi médical des sportifs

### **Médecins agréés**

La Fédération dispose également d'un réseau de médecins agréés, mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction ministérielle n°08-139. Celle-ci vise à préciser et harmoniser au niveau national les modalités d'aménagement pour l'accès des personnes en situation de handicap aux diplômes du sport.

Dans ce cadre, les médecins agréés participent à l'évaluation médicale des candidats souhaitant accéder aux formations professionnelles du sport, notamment le BPJEPS, le DEJEPS et le DESJEPS. Leur expertise permet d'apprécier les capacités des candidats et de proposer, le cas échéant, des aménagements adaptés afin de garantir l'équité d'accès aux certifications.

En 2025, la Fédération compte 12 médecins agréés. Certaines régions restent toutefois dépourvues, notamment la Bourgogne-Franche-Comté, la Bretagne, le Centre-Val de Loire et le Grand Est.

Le renforcement de ce réseau constitue un enjeu important afin d'assurer une couverture territoriale homogène et de répondre aux exigences réglementaires en matière d'accessibilité des formations sportives.

En 2025, la Fédération compte 9 médecins agréés.

### **Kinésithérapeutes**

Le réseau de masseurs-kinésithérapeutes constitue un pilier essentiel de l'accompagnement médico-sportif des athlètes au sein de la Fédération.

En 2025, la Fédération compte un masseur-kinésithérapeute fédéral national et 37 masseurs-kinésithérapeutes intervenant auprès des sportifs.

Un référent kinésithérapeute, actuellement représenté par *Vincent Ferring*, est désigné pour coordonner l'ensemble des actions de kinésithérapie au niveau fédéral. À ce titre, il assure la formation, l'accompagnement et la gestion des kinésithérapeutes intervenant dans les différentes disciplines. Il veille à l'harmonisation des pratiques, à la mise en œuvre de protocoles de soins adaptés aux spécificités du handisport, et constitue un relais privilégié entre les équipes de terrain et la commission médicale nationale.

Les masseurs-kinésithérapeutes interviennent auprès des sportifs dans une logique à la fois préventive et thérapeutique, notamment pour :

- la prévention des blessures
- l'optimisation de la récupération après l'effort
- la prise en charge des pathologies musculo-squelettiques
- l'accompagnement lors des stages, entraînements et compétitions

Chaque discipline peut être suivie par un ou plusieurs kinésithérapeutes, en fonction des besoins spécifiques, contribuant ainsi à une prise en charge individualisée et adaptée aux exigences de la performance sportive.

### **Infirmiers et aides-soignants**

La Fédération s'appuie également sur un réseau de professionnels paramédicaux comprenant 5 infirmiers et 2 aides-soignants.

Les infirmiers jouent un rôle clé dans la prise en charge des sportifs, en assurant les soins médicaux de première ligne, la surveillance de l'état de santé des athlètes et en contribuant activement à la prévention des blessures. Ils constituent également un lien essentiel entre les différentes équipes de soins, facilitant la coordination des prises en charge.

Ils interviennent au sein de plusieurs disciplines, notamment : boccia, tennis de table, rugby fauteuil, cyclisme, basket et haltérophilie.

Par ailleurs, 2 aides-soignants, intervenant principalement en rugby fauteuil, participent à l'accompagnement des sportifs les plus dépendants. Leur rôle inclut la réalisation des soins d'hygiène et de nursing (toilette, habillage, transferts), contribuant ainsi au maintien de l'autonomie et au confort des athlètes lors des stages et compétitions.

## **HAUT NIVEAU**

### **Suivi médical réglementaire**

La surveillance médicale des sportifs inscrits sur les listes ministérielles constitue une mission fondamentale de la Commission Médicale Nationale de la Fédération Française Handisport. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre réglementaire défini par le Code du Sport, qui prévoit la mise en place d'un suivi médical spécifique pour les sportifs engagés dans les parcours de performance sportive.

Ce suivi vise à garantir la protection de la santé des athlètes tout en accompagnant leur progression vers le haut niveau. Il repose sur une surveillance médicale régulière permettant d'identifier précocement les problématiques de santé susceptibles d'altérer la performance sportive ou de compromettre la poursuite d'une carrière sportive dans de bonnes conditions.

Au sein de la Fédération Française Handisport, la coordination du suivi médical réglementaire est assurée par le Dr Claire Delpouve, médecin coordonnateur du

dispositif. Son rôle consiste à organiser la mise en œuvre du suivi médical, à veiller au respect des obligations réglementaires et à coordonner les échanges entre les différents professionnels de santé intervenant auprès des sportifs.

Le suivi médical réglementaire poursuit plusieurs objectifs complémentaires.

Le premier objectif est d'assurer une surveillance régulière de l'état de santé des sportifs, afin de détecter d'éventuelles anomalies pouvant nécessiter une prise en charge médicale. Cette surveillance est particulièrement importante chez les para-athlètes, dont les profils médicaux peuvent être plus complexes en raison de la présence de déficiences motrices, neurologiques ou sensorielles, parfois associées à des pathologies chroniques.

Le second objectif consiste à prévenir les risques médicaux liés à la pratique sportive intensive. La pratique du sport de haut niveau expose les athlètes à des contraintes physiologiques importantes pouvant favoriser l'apparition de blessures ou de pathologies de surcharge. Le suivi médical permet ainsi de mettre en place des stratégies de prévention adaptées aux caractéristiques individuelles de chaque sportif.

Un troisième objectif du suivi médical réglementaire est de permettre la détection précoce de certaines pathologies pouvant apparaître ou s'aggraver dans le contexte d'un entraînement intensif. Ces pathologies peuvent concerner notamment les systèmes cardiovasculaires, respiratoires, musculo-squelettiques ou neurologiques.

Enfin, ce dispositif vise également à accompagner les sportifs dans leur parcours de performance, en favorisant une prise en charge médicale adaptée aux exigences du sport de haut niveau. Le suivi médical constitue ainsi un outil essentiel pour concilier performance sportive et protection de la santé des athlètes.

Dans la pratique, le suivi médical réglementaire repose sur la réalisation régulière d'examens médicaux et d'évaluations complémentaires. Ces examens peuvent inclure notamment des consultations médicales spécialisées, des bilans biologiques, des examens cardiologiques ou des évaluations fonctionnelles en fonction du profil du sportif et de la discipline pratiquée.

La mise en œuvre de ce dispositif implique une collaboration étroite entre plusieurs acteurs : les médecins fédéraux, les médecins des équipes de France, les professionnels paramédicaux et les structures médicales partenaires.

### **Rôle de la plateforme Askamon**

Le déploiement de la plateforme Askamon constitue aujourd'hui un outil majeur pour améliorer l'organisation et le suivi du dispositif de surveillance médicale des sportifs.

Cette plateforme numérique permet de centraliser l'ensemble des informations médicales relatives aux athlètes inscrits sur les listes ministérielles. Elle facilite ainsi la gestion administrative et médicale des dossiers, tout en garantissant la confidentialité des données de santé.

L'utilisation d'Askamon présente plusieurs avantages.

Elle permet tout d'abord d'assurer une traçabilité complète du suivi médical des sportifs, en regroupant l'ensemble des examens réalisés et des informations médicales pertinentes dans un dossier unique accessible aux professionnels autorisés.

La plateforme facilite également la coordination entre les différents professionnels de santé intervenant auprès des athlètes. Les médecins d'équipe, les médecins fédéraux et les coordinateurs médicaux peuvent ainsi accéder rapidement aux informations nécessaires pour assurer une prise en charge cohérente et continue.

Enfin, Askamon constitue un outil précieux pour le pilotage du suivi médical au niveau fédéral, en permettant une vision globale de l'état d'avancement des dossiers médicaux des sportifs inscrits sur les listes ministérielles.

#### Bilan du suivi médical réglementaire 2025

En 2025, 348 sportifs inscrits sur les listes ministérielles étaient concernés par le dispositif de suivi médical réglementaire au sein de la Fédération Française Handisport.

L'analyse des dossiers médicaux montre la répartition suivante :

- 208 dossiers complets, soit 60 % des sportifs
- 122 dossiers incomplets, soit 35 % des sportifs
- 18 dossiers vides, soit 5 % des sportifs

Ces résultats témoignent d'une amélioration progressive de la mise en œuvre du suivi médical réglementaire au sein de la Fédération. Une majorité des sportifs dispose désormais d'un dossier médical complet, permettant d'assurer un suivi conforme aux exigences réglementaires.

Toutefois, la proportion de dossiers incomplets reste significative et souligne la nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation auprès des sportifs et des staffs techniques.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces dossiers incomplets, notamment :

- des retards dans la réalisation de certains examens médicaux
- des difficultés organisationnelles liées aux calendriers sportifs
- une méconnaissance des obligations réglementaires par certains acteurs du suivi des sportifs

Dans ce contexte, la commission médicale poursuit ses efforts pour améliorer la complétude du suivi médical, notamment par :

- une meilleure information des sportifs et des staffs
- l'utilisation renforcée de la plateforme Askamon
- la coordination accrue entre les médecins d'équipes et la commission médicale

L'objectif à moyen terme est d'atteindre un **taux de dossiers complets supérieur à 80 %**, garantissant ainsi une surveillance médicale optimale des sportifs engagés dans les parcours de performance.

### **Élaboration du règlement médical de la Fédération Française Handisport**

L'année 2025 a été marquée par un travail structurant majeur pour la Fédération Française Handisport avec l'élaboration et l'adoption d'un règlement médical fédéral. Ce document constitue désormais le cadre de référence organisant la politique médicale de la Fédération.

La mise en place de ce règlement répond à plusieurs enjeux. D'une part, il s'agit d'assurer la conformité de l'organisation médicale fédérale avec les dispositions du Code du Sport relatives à la protection de la santé des sportifs. D'autre part, ce règlement vise à clarifier les rôles et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la prise en charge médicale des sportifs au sein de la Fédération.

Dans un contexte où le développement du parasport s'accompagne d'une augmentation du nombre de licenciés, d'une structuration progressive des collectifs nationaux et d'un renforcement des dispositifs de performance, il apparaissait nécessaire de formaliser de manière précise l'organisation et le fonctionnement de la médecine fédérale.

Le règlement médical fédéral a ainsi pour objectif de définir un cadre clair permettant d'assurer la cohérence et la qualité de l'action médicale au sein de la Fédération Française Handisport.

Plus précisément, ce document vise à clarifier plusieurs dimensions essentielles de l'organisation médicale fédérale.

Il précise tout d'abord l'organisation de la médecine fédérale, en définissant le rôle de la Commission Médicale Nationale, les modalités de nomination des médecins fédéraux et les interactions entre les différents niveaux de responsabilité médicale.

Le règlement définit également les missions des médecins fédéraux, qu'il s'agisse du médecin fédéral national, des médecins des équipes de France, des médecins régionaux ou des médecins agréés. Il précise les responsabilités de chacun en matière de suivi médical des sportifs, de prévention des blessures et d'organisation médicale des compétitions.

Un autre objectif important du règlement consiste à clarifier les responsabilités des différents acteurs médicaux et paramédicaux intervenant dans le cadre des activités fédérales. Cette clarification contribue à améliorer la coordination entre les professionnels de santé et à renforcer la qualité de la prise en charge des sportifs.

Le règlement précise également les procédures relatives au suivi médical des sportifs, notamment en ce qui concerne le suivi médical réglementaire des sportifs inscrits sur les listes ministérielles. Il rappelle les obligations réglementaires en matière de surveillance

médicale et précise les modalités de mise en œuvre du suivi médical au sein de la Fédération.

Au-delà de ces aspects organisationnels, le règlement médical fédéral contribue également à renforcer la culture de prévention et de protection de la santé des sportifs au sein de la Fédération. Il rappelle les principes éthiques et déontologiques qui doivent guider l'action des professionnels de santé intervenant dans le cadre des activités fédérales.

La rédaction de ce document a été menée au sein de la Commission Médicale Nationale selon une démarche collaborative. Plusieurs réunions de travail ont permis d'analyser les besoins de la Fédération, de prendre en compte les spécificités du parasport et d'intégrer les exigences réglementaires applicables aux fédérations sportives.

Ce travail de concertation a également permis d'associer différents acteurs du réseau médical fédéral afin de garantir l'adéquation du règlement avec les réalités du terrain.

À l'issue de cette phase de rédaction et de concertation, le règlement médical fédéral a été présenté au Comité Directeur de la Fédération Française Handisport. Après examen, il a été adopté par le Comité Directeur et constitue désormais le cadre de référence de l'organisation médicale fédérale.

L'adoption de ce règlement représente une étape importante dans la structuration de la médecine fédérale. Elle contribue à renforcer la lisibilité de l'organisation médicale, à améliorer la coordination entre les professionnels de santé et à garantir un haut niveau d'exigence en matière de protection de la santé des sportifs.

Ce cadre réglementaire constitue également un outil structurant pour accompagner le développement futur de la Fédération et soutenir les ambitions du sport paralympique français.

Le développement de la recherche scientifique constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour le parasport. Dans un contexte de professionnalisation croissante du sport paralympique et d'intensification de la concurrence internationale, l'intégration des connaissances scientifiques dans la préparation des athlètes apparaît comme un facteur déterminant de performance.

Les travaux scientifiques récents soulignent en effet que la protection de la santé des para-athlètes et l'amélioration de leur performance reposent sur une collaboration étroite entre organisations sportives, équipes médicales et chercheurs, permettant de développer des stratégies d'intervention fondées sur des données scientifiques robustes (Fagher et al. 2025)

Au-delà de la dimension sanitaire, la recherche scientifique constitue également un levier majeur d'innovation pour le parasport. Plusieurs analyses menées dans le domaine du sport paralympique ont mis en évidence que les nations les plus performantes aux Jeux Paralympiques sont également celles qui investissent le plus dans la recherche scientifique appliquée au sport et au handicap.

Ces investissements permettent notamment de développer des approches innovantes dans plusieurs domaines clés :

- la compréhension des adaptations physiologiques et biomécaniques liées au handicap
- l'optimisation des méthodes d'entraînement et de préparation physique
- le développement et l'amélioration des aides techniques et des dispositifs d'appareillage
- la prévention des blessures et des pathologies secondaires liées à la pratique sportive
- l'amélioration de la prise en charge médicale et paramédicale des athlètes

Dans ce contexte, la Fédération Française Handisport souhaite renforcer les interactions entre les différents acteurs impliqués dans la recherche et l'innovation en parasport.

L'objectif est de favoriser le développement de projets scientifiques interdisciplinaires associant :

- les fédérations sportives
- les centres hospitaliers et les centres de rééducation,
- les universités et laboratoires de recherche,
- les écoles d'ingénieurs
- les industriels du secteur de l'appareillage et des aides techniques

Cette dynamique collaborative doit permettre de favoriser le transfert des connaissances scientifiques vers la pratique sportive et d'accompagner le développement d'innovations directement applicables au sport de haut niveau.

La Commission Médicale Nationale souhaite ainsi contribuer à la structuration d'un écosystème scientifique du parasport en France, capable de soutenir à la fois la protection de la santé des sportifs et l'amélioration de la performance paralympique.

Dans cette perspective, plusieurs axes de développement peuvent être envisagés :

- le renforcement des collaborations entre la Fédération et les structures de recherche impliquées dans le parasport
- le développement de projets de recherche appliquée en lien avec les collectifs nationaux
- la valorisation des travaux scientifiques réalisés par les professionnels de santé impliqués dans le handisport
- la diffusion des connaissances scientifiques auprès des entraîneurs, des staffs médicaux et des sportifs

À travers ces initiatives, la Fédération Française Handisport souhaite contribuer activement au développement d'une culture scientifique du parasport, permettant d'améliorer la compréhension des spécificités médicales et physiologiques du handicap et de soutenir la performance du sport paralympique français sur la scène internationale.

#### **Encadré – Science et performance paralympique**

Plusieurs analyses internationales ont montré une corrélation entre **production scientifique en parasport et performances paralympiques nationales**. Les pays investissant dans la recherche appliquée au sport paralympique disposent généralement d'un avantage compétitif dans :

- l'innovation technologique
- l'optimisation de l'entraînement
- la prévention des blessures
- l'accompagnement médical des athlètes.

La structuration d'un écosystème scientifique constitue ainsi un levier stratégique pour le développement du parasport.

#### **Renforcement de la coordination médicale et outils numériques**

La coordination des professionnels de santé intervenant auprès des sportifs constitue un enjeu majeur pour garantir la qualité et la continuité du suivi médical des athlètes engagés dans les parcours de performance.

Dans un contexte où les sportifs sont amenés à participer à de nombreux stages et compétitions tout au long de la saison sportive, la multiplicité des intervenants médicaux peut rendre plus complexe la transmission des informations médicales et la coordination des soins. Le développement d'outils numériques dédiés et la structuration d'espaces d'échanges entre professionnels apparaissent ainsi comme des leviers essentiels pour améliorer l'organisation du suivi médical.

Dans cette perspective, la Fédération Française Handisport souhaite renforcer la coordination de son réseau médical à travers le déploiement d'outils numériques et le développement de dispositifs favorisant les échanges entre professionnels de santé.

## Déploiement de la plateforme Askamon

La plateforme Askamon constitue aujourd'hui un outil central pour l'organisation et le suivi médical des sportifs au sein de la Fédération Française Handisport.

Cette plateforme numérique permet de centraliser l'ensemble des informations médicales relatives aux athlètes, facilitant ainsi la gestion et le suivi des dossiers médicaux dans le cadre du suivi médical réglementaire. Elle offre également la possibilité aux professionnels de santé autorisés d'accéder à des informations médicales pertinentes dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données de santé.

L'utilisation d'Askamon présente plusieurs avantages majeurs pour la coordination du suivi médical des sportifs.

Elle permet tout d'abord d'assurer une traçabilité complète des informations médicales, en regroupant dans un dossier unique les différentes évaluations médicales, examens complémentaires et observations réalisées au cours de la saison sportive.

La plateforme facilite également la continuité du suivi médical, en permettant aux différents professionnels de santé intervenant auprès des athlètes d'accéder aux informations nécessaires à leur prise en charge. Cette continuité est particulièrement importante dans le contexte du sport de haut niveau, où les sportifs peuvent être suivis successivement par plusieurs médecins ou kinésithérapeutes lors des stages et compétitions.

Afin d'améliorer encore l'utilisation de cet outil, il est proposé d'étendre l'accès à la plateforme Askamon à l'ensemble des kinésithérapeutes intervenant auprès des équipes de France.

Dans cette configuration, chaque kinésithérapeute pourrait saisir une observation synthétique par athlète à l'issue des stages ou compétitions. L'objectif n'est pas de documenter de manière exhaustive chaque séance de soin, mais de permettre l'identification des éléments cliniques pertinents susceptibles d'influencer la prise en charge médicale ou paramédicale de l'athlète.

Ces observations pourraient notamment permettre :

- d'identifier d'éventuelles fragilités ou facteurs de risque de blessure
- de signaler la présence de douleurs ou de pathologies musculo-squelettiques
- de mentionner certains soins spécifiques réalisés lors des stages ou compétitions
- de faciliter la continuité des soins entre les différents rassemblements sportifs

La centralisation de ces informations permettrait également au kinésithérapeute fédéral national de disposer d'une vision globale du suivi paramédical des athlètes et d'identifier plus facilement certaines problématiques récurrentes au sein des collectifs.

## **Développement d'une dynamique collaborative entre professionnels de santé**

Au-delà des outils numériques, la coordination du réseau médical repose également sur la qualité des échanges entre les différents professionnels de santé impliqués dans l'accompagnement des sportifs.

Dans cette perspective, la commission médicale propose la mise en place de réunions régulières de staffs médicaux en visioconférence, réunissant les médecins et les kinésithérapeutes intervenant auprès des équipes de France.

Ces réunions pourraient être organisées mensuellement, sous un format volontaire et flexible, afin de permettre aux professionnels de santé de partager leurs expériences et d'échanger autour des problématiques rencontrées dans le suivi des athlètes.

L'organisation de ces staffs médicaux permettrait notamment :

- d'échanger autour de certaines situations cliniques rencontrées chez les sportifs
- de partager les retours d'expérience entre disciplines sportives
- de diffuser les bonnes pratiques en matière de prévention et de prise en charge des blessures
- de renforcer la cohérence du suivi médical entre les différents collectifs

Ce type de dispositif contribue également à renforcer les liens entre les professionnels de santé intervenant dans le parasport et à favoriser une meilleure compréhension des spécificités médicales liées aux différentes disciplines sportives.

Au-delà de l'aspect clinique, ces réunions pourraient également constituer un espace d'échanges permettant d'aborder certaines thématiques transversales, telles que la prévention des blessures, la gestion de la récupération ou l'accompagnement des sportifs lors des grandes compétitions internationales.

## **Création d'une plateforme d'échanges entre professionnels de santé**

Afin de prolonger cette dynamique collaborative, la commission médicale souhaite également développer une plateforme d'échanges entre professionnels de santé du réseau handisport.

Cette plateforme aurait pour objectif de structurer une véritable communauté médicale du parasport en France en facilitant les interactions entre les différents professionnels impliqués dans la prise en charge des sportifs.

Elle pourrait notamment permettre :

- le partage d'expériences cliniques entre médecins et kinésithérapeutes
- la diffusion d'informations scientifiques et de recommandations médicales

- la discussion de problématiques spécifiques rencontrées dans certaines disciplines
- la facilitation de collaborations entre professionnels de santé et chercheurs

Cette plateforme pourrait également constituer un espace privilégié pour diffuser les résultats de travaux scientifiques portant sur le parasport et favoriser le transfert des connaissances vers les professionnels de terrain.

À terme, le développement de ce type d'outil contribuerait à structurer une communauté médicale nationale du parasport, capable de partager ses expériences, d'améliorer les pratiques de prise en charge des athlètes et de soutenir le développement scientifique du handisport.

### **Groupes de travail**

Afin de structurer les réflexions et de renforcer l'efficacité des actions menées par la Commission Médicale Nationale, plusieurs groupes de travail thématiques ont été mis en place. Ces groupes ont pour objectif d'approfondir certaines problématiques spécifiques au parasport et de proposer des actions concrètes permettant d'améliorer l'organisation médicale de la Fédération Française Handisport.

Le fonctionnement par groupes de travail permet de mobiliser l'expertise de différents professionnels de santé et de favoriser une approche collaborative des enjeux médicaux liés à la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Cette organisation contribue également à structurer la réflexion stratégique de la commission médicale et à accompagner le développement du handisport dans ses dimensions sanitaires, scientifiques et organisationnelles.

Les groupes de travail constituent ainsi des espaces d'analyse, d'échanges et de propositions permettant d'identifier les besoins émergents et de développer des actions adaptées aux réalités du terrain.

### **Cartographie médicale fédérale**

Un premier groupe de travail a été constitué afin de réaliser une cartographie médicale des ressources identifiées par la Fédération Française Handisport.

L'objectif de cette cartographie est d'identifier et de référencer les structures médicales, hospitalières et scientifiques disposant d'une expertise particulière dans la prise en charge des sportifs en situation de handicap. Cette démarche vise à améliorer l'orientation des sportifs vers des structures disposant de compétences adaptées à leurs besoins spécifiques.

La pratique du parasport peut en effet nécessiter l'intervention de professionnels de santé disposant d'une expertise particulière dans certains domaines tels que la

médecine physique et de réadaptation, la biomécanique du mouvement, la physiologie de l'effort ou encore l'appareillage orthopédique.

Dans ce contexte, la cartographie médicale fédérale a pour objectif de faciliter l'identification de structures de référence susceptibles d'intervenir dans différentes situations, notamment :

- la réalisation du suivi médical réglementaire des sportifs inscrits sur les listes ministérielles
- l'orientation vers une expertise clinique spécialisée en cas de problématique médicale complexe
- la réalisation d'analyses biomécaniques ou physiologiques dans le cadre de la préparation sportive
- l'évaluation de certaines problématiques médicales pouvant influencer la performance sportive

Cette cartographie permettra également de renforcer les liens entre la Fédération Française Handisport et les structures médicales ou scientifiques impliquées dans le parasport. À terme, elle pourrait constituer un outil structurant facilitant l'orientation des sportifs, des entraîneurs et des staffs médicaux vers des centres disposant d'une expertise reconnue.

## **Santé mentale**

Un second groupe de travail a été constitué autour de la thématique de la santé mentale des sportifs.

La santé mentale constitue aujourd'hui un enjeu majeur dans le sport de haut niveau. Les athlètes peuvent être confrontés à différentes sources de stress liées aux exigences de la performance, aux contraintes de l'entraînement intensif ou aux enjeux de sélection sportive.

Chez les para-athlètes, ces facteurs peuvent parfois s'ajouter à des problématiques spécifiques liées au handicap, aux parcours de rééducation ou à certaines contraintes sociales ou professionnelles.

Dans ce contexte, la commission médicale souhaite renforcer la prise en compte des dimensions psychologiques dans l'accompagnement des sportifs.

Le groupe de travail consacré à la santé mentale a pour objectif de :

- mieux identifier les problématiques psychologiques pouvant survenir dans le cadre de la pratique sportive de haut niveau
- favoriser la sensibilisation des entraîneurs et des staffs à ces problématiques
- proposer des stratégies d'accompagnement adaptées aux besoins des athlètes

- faciliter l'orientation des sportifs vers des professionnels spécialisés lorsque cela est nécessaire

Ce groupe de travail contribue ainsi à promouvoir une approche globale de la santé des sportifs, intégrant à la fois les dimensions physiques, psychologiques et sociales.

### **Groupe en cours de constitution**

Un troisième groupe de travail est actuellement en cours de constitution afin de poursuivre la structuration des actions médicales de la Fédération Française Handisport.

Ce groupe aura pour objectif d'identifier de nouveaux axes de développement pour la médecine fédérale et d'accompagner la mise en œuvre de projets visant à améliorer l'organisation du suivi médical des sportifs.

Les thématiques susceptibles d'être abordées dans ce cadre pourraient notamment concerner :

- la prévention des blessures dans le parasport
- l'innovation dans le domaine de l'appareillage sportif
- l'amélioration du suivi médical des collectifs nationaux
- le développement de projets de recherche appliquée au parasport

La mise en place de ces groupes de travail témoigne de la volonté de la Commission Médicale Nationale de structurer une réflexion collective autour des enjeux médicaux et scientifiques du handisport.

### **Représentation scientifique**

Les membres de la Commission Médicale Nationale participent régulièrement à des congrès scientifiques nationaux et internationaux afin de promouvoir les spécificités de la médecine du sport appliquée au handicap et de contribuer à la diffusion des connaissances dans le domaine du parasport.

Ces participations permettent de renforcer les échanges entre cliniciens, chercheurs et professionnels impliqués dans l'accompagnement des sportifs en situation de handicap. Elles contribuent également à favoriser le développement de collaborations scientifiques et à valoriser les initiatives menées au sein de la Fédération Française Handisport.

En 2025, plusieurs participations ont notamment eu lieu lors de congrès scientifiques de référence tels que :

- SOFMER (Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation)
- EMPR Montpellier (Entretiens de Médecine Physique et de Réadaptation)
- ISPO 2025 (International Society for Prosthetics and Orthotics)

La participation au congrès ISPO 2025 a notamment permis d'intervenir lors d'une journée dédiée au parasport, contribuant à renforcer les échanges entre cliniciens, chercheurs et professionnels du secteur de l'appareillage.

Ce type d'événement constitue un espace privilégié pour discuter des avancées scientifiques dans le domaine du parasport, partager les expériences cliniques et favoriser le développement de projets collaboratifs entre les acteurs du monde médical, scientifique et sportif.

Au-delà de leur dimension scientifique, ces participations contribuent également au rayonnement de la Fédération Française Handisport dans les réseaux académiques et médicaux, renforçant ainsi la visibilité du parasport français et la reconnaissance de l'expertise médicale développée au sein de la Fédération.

### **Perspectives**

Dans la continuité des actions engagées par la Commission Médicale Nationale, plusieurs perspectives de développement sont envisagées afin de renforcer la structuration de la médecine fédérale et d'accompagner le développement du parasport en France.

L'une des initiatives envisagées concerne l'organisation d'une journée nationale de la médecine du handisport. Cette rencontre aurait pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement médical et scientifique des sportifs en situation de handicap.

Cette journée pourrait rassembler différents profils professionnels intervenant dans le parasport, notamment :

- les médecins fédéraux et les médecins d'équipes
- les kinésithérapeutes impliqués dans les collectifs sportifs
- les chercheurs travaillant sur les problématiques liées au parasport
- les entraîneurs et préparateurs physiques
- les professionnels de l'appareillage et des aides techniques

L'organisation de cet événement permettrait de créer un espace d'échanges entre les différents acteurs du parasport autour de thématiques scientifiques, cliniques et organisationnelles.

Plusieurs thématiques pourraient être abordées lors de cette journée, telles que :

- les spécificités physiologiques et biomécaniques du parasport
- la prévention des blessures chez les para-athlètes
- l'optimisation de la récupération et de la préparation physique
- l'innovation dans le domaine de l'appareillage sportif

- le développement de projets de recherche appliquée au sport de haut niveau

Cette journée pourrait également constituer une opportunité pour favoriser les collaborations entre les professionnels de santé et les équipes de recherche impliquées dans le parasport. Le développement de ces collaborations représente en effet un levier important pour améliorer les connaissances scientifiques et favoriser le transfert de ces connaissances vers la pratique sportive.

Au-delà de cet événement ponctuel, l'organisation de rencontres régulières entre professionnels de santé pourrait contribuer à structurer une communauté médicale du parasport en France, favorisant le partage d'expériences cliniques et le développement de projets collaboratifs.

### **Modèle stratégique du développement du parasport**

Le développement du parasport repose aujourd'hui sur une approche globale associant les dimensions médicales, scientifiques et sportives. La performance paralympique ne peut être envisagée indépendamment de la protection de la santé des sportifs et du développement des connaissances scientifiques relatives au handicap et à la pratique sportive.

Dans cette perspective, la Commission Médicale Nationale s'inscrit dans une vision stratégique reposant sur l'articulation de plusieurs piliers complémentaires.

Le premier pilier concerne la structuration d'un réseau médical national capable d'accompagner les sportifs tout au long de leur parcours, depuis les structures de formation jusqu'aux collectifs nationaux. Ce réseau permet de garantir la qualité du suivi médical des athlètes et d'assurer une prise en charge adaptée aux spécificités du parasport.

Le second pilier repose sur la mise en œuvre d'un suivi médical structuré et de stratégies de prévention des blessures. La surveillance médicale régulière des sportifs, associée à des actions de prévention ciblées, permet de limiter les risques liés à la pratique sportive intensive et d'accompagner les athlètes dans la durée.

Le troisième pilier concerne le développement de la recherche scientifique appliquée au parasport. La production de connaissances scientifiques constitue un élément déterminant pour améliorer la compréhension des adaptations physiologiques liées au handicap, optimiser les stratégies d'entraînement et favoriser l'innovation dans le domaine de l'appareillage sportif.

Enfin, l'ensemble de ces dimensions converge vers un objectif commun : la performance paralympique. La réussite sportive repose en effet sur l'intégration cohérente des dimensions médicales, scientifiques et sportives au sein d'un écosystème coordonné.

Ce modèle stratégique souligne ainsi l'importance d'une collaboration étroite entre les fédérations sportives, les équipes médicales, les chercheurs et l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement des para-athlètes.

À travers cette approche intégrée, la Fédération Française Handisport souhaite contribuer au développement d'un environnement favorable à la fois à la protection de la santé des sportifs et à la performance du parasport français sur la scène internationale.

## Science – Santé – Performance

Le modèle de développement du parasport

